



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

Communauté de Communes du Sud

Type : Marché de service

Edition : ffff

Parution web : 0000-00-00

Parution print : 2023-11-16

Communauté de Communes du Sud de Mayotte

Ancienne mairie de Bandré

97660 Bandré

AVIS DE MARCHÉ SERVICES DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de Communes du Sud (976), Numéro national d'identification : 20006047300010, Contact : Représentée par le président AL

Code NUTS : FRY50.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ccsud.yt>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIF A L'AMÉNAGEMENT DE L'ACCES ET RAVINE DE LA PLAGE DE MAKOULATSA A POROANI

II.1.2) Code CPV principal

79311000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ACCES ET RAVINE DE LA PLAGE DE MAKOULATSA A POROANI. Réalisation des missions de maîtrise d'oeuvre classiques : AVP/ PRO/DCE/ACT/EXE/VISA/DET/AOR/OPC et des missions co

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79311000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

Lieu principal d'exécution : MAKOULATSA _ POROANI

Commune de Chirongui

II.2.4) Description des prestations

L'objectif de cette prestation est l'aménagement du front de mer de Makoulatsa. Les enjeux du projet d'aménagement et de requalification du front de mer de Makoulatsa sont à minima les suivantes :

- Conforter les usages avec des aménagements adéquats
- Faciliter l'accessibilité au site
- Conforter la vocation touristique du site à sa situation de porte d'entrée du territoire intercommunal CCsud et en liaison avec les sites ma
- Préservation de l'environnement
- Sécuriser la ravine avoisinante pour la protection environnementale et contre les risques d'inondation
- Apporter et favoriser le développement des mobilités douces du site en liaison avec les autres sites touristiques mitoyens.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Valeur technique : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 30

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Critère Valeur technique décomposée en sous critères:

1 Liste des références similaires de moins de 5 ans 10%

2 Note de compréhension du programme, Connaissance du site contraintes 20%

3 Méthodologie d'exécution des différents éléments de missions 30 %

4 Organisation moyens : 20%

5 Fréquence des réunions par éléments de mission 20%

Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux 1 500 000,00 € HT.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernièr

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des

responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Le groupement doit comporter un architecte en aménagement

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

marches-securises.fr Avis de publicité 23-158633 15/11/2023

page 3/4

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 19 décembre 2023 - 10:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 20 décembre 2023 - 10:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 026961185. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 026961186. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers

justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 novembre 2023